



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 septembre 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 septembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 septembre 2005

**Prolongement de la liaison Ouest RD 9 - RN 11 : Déclaration  
d'intérêt général portant mise en compatibilité du Plan  
d'Occupation des Sols de Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Stéphane TRONEL.

**Excusés :**

*Conseillers* :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2005**

DELIBERATION D20050369

## **d'Occupation des Sols de Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le dossier d'enquête préalable à la D.U.P. du prolongement de la liaison RD 9 - RN11 a été soumis à enquête publique par la CAN, Maître d'ouvrage de l'opération, du 18 octobre 2004 au 26 novembre 2004. Cette enquête publique portait aussi, en application de l'article R 123-23 du Code de l'Urbanisme, sur la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de Niort avec ce projet.

Cette mise en compatibilité comporte modification du règlement de la zone ND du Plan d'Occupation des Sols et plus particulièrement son article 1-II qui précise qu'est admis sur la zone ND la réalisation du « projet de liaison entre la RD 9 et la RN 11 y compris les voies de désenclavement, les liaisons piétonnes ou cyclables liées à l'opération », ainsi que du zonage du Plan d'Occupation des Sols qui intégrera l'emplacement réservé nécessaire à cette opération sur ses planches 62 – 63 – 72 – 82.

Afin que Monsieur Le Préfet puisse déclarer ce projet de liaison Ouest RD 9 – RN 11 d'intérêt général, le Conseil Municipal doit émettre un avis après examen du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur, du procès-verbal de la réunion d'examen conjoint de mise en compatibilité des POS de NIORT et BESSINES, et du dossier de mise en compatibilité du POS de NIORT, joints à la présente délibération.

Il est rappelé que, par délibération en date du 22 octobre 2004, le Conseil Municipal de Niort avait émis un avis favorable, sous réserve des conclusions du Commissaire-Enquêteur, à la demande d'autorisation soumise à enquête publique.

Dans son avis, rendu le 12 janvier 2005, Monsieur BERGERON, Commissaire-Enquêteur, a donné un avis favorable à la réalisation de la liaison RD 9 – RN 11 et à la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de Niort, tout en attirant l'attention de la CAN sur l'évolution de la circulation routière dans le secteur de l'Ebaupin.

Vu le dossier de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de NIORT ;

Vu le procès verbal de la réunion d'examen conjoint de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de NIORT ;

Vu le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- émettre un avis favorable à la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de NIORT avec le projet de liaison Ouest RD 9 – RN 11 ;

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

